



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

PROCÈS-VERBAL

Conseil des gouverneurs • CGV-210605

276^e séance du CONSEIL DES GOUVERNEURS

CGV-210605

Le 5 juin 2021

de 8 h 30 à 12 h 25

À distance / Microsoft Teams



CGV-210605

UNIVERSITÉ DE MONCTON

276^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 5 juin 2021

de 8 h 30 à 12 h 25

À distance / Microsoft Teams

PRÉSENCE

MEMBRES

Sarah Djorah	Étudiante (Shippagan)	Denis Prud'homme	U de M
Ait kheddache		Recteur et vice-chancelier	
Malaïka Bacon-Dussault	Professeure (Moncton)		
Darius Bossé	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Paulette Robert	Nord-Est
Annie Hélène Boudreau	Professeure (Shippagan)	Mathilde Thériault	Étudiante (Moncton)
Patrick Breton	Extérieur du N.-B. (N.-É.)	Mireille Vautour	Nord-Ouest
Morel Caissie	Nord-Ouest		
Thomas Chassé	Étudiant (Edmundston)	Représentante autochtone	
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Nancy McBain	
Isabelle Dasylva-Gill	Extérieur du N.-B. (I.-P.-É.)		
Edith Doucet, présidente Kassim Doumbia	Extérieur des régions	AUTRES PERSONNES PRÉSENTES	
Denise Frenette	Nord-Est	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Louise Imbeault	Chancelière	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	Moncton
Samuel LeBreton	Extérieur des régions	Madeleine Dubé, vice-rectrice	Edmundston
Mathieu Lemieux	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)	Nathalie Haché, directrice par intérim de la Direction des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
Richard Losier	Sud-Est	Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Denis Mallet	Nord-Est	Gilles Roy, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Julien Massicotte	Professeur (Edmundston)	Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan
Isabelle Paulin	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)		
Michelyne Paulin	alUMni		

Personne excusée : Marc-Antoine Chiasson

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
1.1. Reconnaissance envers les Autochtones	4
1.2. Prière d'ouverture autochtone	4
1.3. Minute de recueillement	4
2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES.....	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	5
5. CORRESPONDANCE	5
6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC).....	5
6.1. OJC Procès-verbaux CEX-210504 (extraordinaire), CEX-210510 ET CEX-210603 (extraordinaire).....	5
6.2. OJC Rapport des Ressources humaines.....	5
6.3. OJC Rapport du Comité conjoint de la planification	6
7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	6
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-210417	6
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CGV-210417	6
9.1. Autres	6
10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELLIER	6
11. FORMATION	8
11.1. Formation portant sur les procédures académiques	8
11.2. Processus de promotion d'attribution de permanence d'emploi – corps professoral	8
12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-210504 (EXTRAORDINAIRE)	9
12.1. Autres	9
13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-210510	9
13.1. Modifications à l'article 83 des <i>Statuts et règlements</i>	9
13.2. Nomination – Membre du Comité de gouvernance	9
13.3. Autres	9
14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-210406 (EXTRAORDINAIRE)	9
14.1. Nominations à la Faculté de droit	9
14.2. Modifications à l'article 83 des <i>Statuts et règlements</i>	10
14.3. Autres	10
15. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT	11
15.1. Modification à certains éléments de la <i>Politique de placement</i>	11
15.1.1. Réduction du taux de dépenses.....	11
15.1.2. Établissement du taux de dépenses maximal.....	11
15.1.3. Répartition d'actifs et type de mandat immobilier	11
16. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL POUR LE VOTE	12
17. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADEMIQUE SAC-210507.....	12
18. AFFAIRES NOUVELLES.....	12
18.1. Comité du Bureau de l'ombud	12
19. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE	13
20. CLÔTURE	13

TABLE DES MATIÈRES (suite)

DOCUMENT	14
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté	A (1-2)
DOCUMENT B : Rapport des ressources humaines	B (1-3))
DOCUMENT C : Procès-verbal du CCJ-210408	C (1)
DOCUMENT D : Rapport du recteur et vice-chancelier	D (1-17)
DOCUMENT E : Le procédurier académique	E (1-13)
DOCUMENT F : Processus de promotion et d'attribution de la permanence d'emploi du corps professoral	F (1-26)
DOCUMENT G : Nomination – Comité de gouvernance	G (1-2)
DOCUMENT H : Proposition pour les Sports universitaires.....	H (1-7)
DOCUMENT I : Politique de placement	I (1-21)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 30 : La présidente du Conseil des gouverneurs souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

1.1. Reconnaissance envers les autochtones

La présidente procède à la lecture du texte de reconnaissance de l'Université de Moncton envers les peuples autochtones :

« L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1726. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiyik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »

1.2. Prière d'ouverture autochtone

Madame Nancy McBain, représentante autochtone, nous invite à réfléchir sur la découverte des restes de 215 enfants retrouvés enterrés dans une fosse commune sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique. Elle rappelle que d'autres fouilles sont en cours au Canada. En réfléchissant à ce drame humain, il est important de trouver ensemble des solutions, notamment par des moyens éducatifs.

1.3. Minute de recueillement

Une minute de silence est observée pour rendre hommage aux 215 enfants autochtones. Nous sommes de tout cœur avec tous les peuples autochtones suivant cette macabre découverte.

Autres éléments d'ouverture

Janice Comeau et Hanane Ghouili sont nommées scrutatrices.

La présidente rappelle quelques consignes à respecter lors de réunions du Conseil des gouverneurs.

La présidente, au nom du Conseil des gouverneurs, prend quelques instants pour féliciter Kassim Doumbia, membre du Conseil, pour l'obtention du poste de maire à Shippagan.

2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

La présidente souhaite la bienvenue à Sarah Djohra Ait kheddache, étudiante au campus de Shippagan, Malaika Bacon-Dussault, professeure au campus de Moncton, et Thomas Chassé, étudiant au campus d'Edmundston.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 21 mai 2021 accompagné d'un projet d'ordre du jour. La réunion est convoquée par la présidente du Conseil des gouverneurs, Edith Doucet. Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Pour faciliter la prise des présences, la secrétaire générale demande à chaque participante et participant d'activer sa caméra dans le logiciel de la réunion. Elle confirme que le quorum est atteint et que tout est en règle quant au droit de présence.

5. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance ne fut reçue.

6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)

Voir le Document A, p. 1-2

R : 01- CGV-210605

Morel Caissie, appuyé par Isabelle Dasylva-Gill, propose :

“Que le Conseil des gouverneurs reçoive les dossiers compris dans l’ordre du jour de consentement tels qu’ils ont été présentés.”

Vote sur R01	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

6.1. OJC Procès-verbaux CEX-210504 (extraordinaire), CEX-210510 et CEX-210603 (extraordinaire)

Les procès-verbaux des réunions du Comité exécutif du 4 mai, 10 mai et 3 juin 2021 sont reçus aux fins de discussion.

6.2. OJC Rapport des ressources humaines

Voir le Document B, p. 1-3

Pour information

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs visés par cette politique, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH:

Campus de Moncton

Le professeur **Pierre-Yves BARBIER** (Département d’enseignement au secondaire et des ressources humaines) a été nommé codirecteur du Service d’animation et de soutien à l’enseignement pour la période du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2024, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l’article 21.11 de la Convention collective entre l’ABPPUM et l’Université.

La professeure **Geneviève BOUCHARD** (École de psychologie) a été nommée directrice de son école pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l’article 20 de la Convention collective entre l’ABPPUM et l’Université.

Le professeur **Simon LAMARRE** (Département de biologie) a été nommé directeur adjoint de son département pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2023, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l’article 20 de la Convention collective entre l’ABPPUM et l’Université.

Le professeur **Gervais MBARGA** (Programme d’information-communication) a été nommé responsable du programme pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l’article 20 de la Convention collective entre l’ABPPUM et l’Université.

6.2. OJC Rapport des ressources humaines (suite)

La professeure **Tania MORRIS** (Département de comptabilité) a été nommée titulaire de la Chaire d'études Jeanne et Jean-Louis-Lévesque en gestion financière pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026.

La professeure **Marie-Andrée PELLAND** (Département de sociologie et de criminologie) a été nommée directrice de son département pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

La professeure **Marie-Noëlle RYAN** (Département de philosophie) a été nommée directrice de son département pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024, conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la Convention collective entre l'ABPPUM et l'Université.

6.3. OJC Rapport du Comité conjoint de la planification

Voir le Document C, p. 1

Le procès-verbal de la réunion du Comité conjoint de la planification du 8 avril est déposé sur la plateforme de réunion DiliTrust aux fins de réception.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 02-CGV-210605

Denis Mallet, appuyé par Sarah Djohra Ait Kheddache, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été présenté. »

**8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
CGV-210417**

R : 03-CGV-210605

François Daigle, appuyé par Annie Hélène Boudreau, propose :

« Que le procès-verbal CGV-210417 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CGV-210417

9.1. Autres

Aucune question n'est soulevée.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELLIER

Voir le Document D, p. 1-17

À l'aide de diapositives électroniques, le recteur et vice-chancelier présente les moments forts des derniers mois.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELLIER (suite)

Présentation du recteur et vice-chancelier

Activités récentes

- Collation des grades : organisation de dix cérémonies virtuelles; envoi de près de 1000 boîtes-cadeaux individualisées. Près de 1000 diplômes ont été sanctionnés, soit 982.
- Trois grades honorifiques ont été attribués. Félicitations à M. Michel Doucet, professeur émérite en droit, M. Nha Nguyen, professeur émérite en administration des affaires, et M. Donald Poirier, professeur émérite en droit.
- Cinq certificats de mérite Bleu et Or ont été conférés. Félicitations à Mohamed Bouya Ely Vall, MSc; Olivia Charest, DSS; Mélissa Frenette, BTS; Tristian Gaudet, JD; et Antoine Zboralski, Ph. D.
- La levée du drapeau de la fierté au Stade Croix Bleue Medavie Stadium a eu lieu le 17 mai 2021 en présence des membres des comités Kaléidoscope et Prisme ainsi que des membres de la communauté universitaire.

Académique

- Le recteur et vice-chancelier indique que le retour en mode présentiel est prévu à l'automne 2021. 96 % des cours seront offerts en présentiel.
- Des campagnes de promotion de la vaccination auront lieu dans les trois campus lors de la Rentrée 2021.
- En reconnaissance du travail accompli au cours de l'année 2020-2021, l'Université accordera un congé de deux jours (17 et 18 juin 2021) en guise de remerciements.

Gouvernement

- Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les élus et les représentants du gouvernement, notamment avec le caucus conservateur du Sud-Est, une première pour l'Université.
- Des dossiers sont en cours de préparation pour une présentation devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles.

Plan de travail de l'Équipe de direction

- Une stratégie opérationnelle 2020-2025 a été validée lors d'une retraite de l'Équipe de direction.
- Le projet de la planification stratégique 2021-2030 est en cours.

Investissement

- Le gouvernement du Canada investit avec le gouvernement du N.-B. pour rénover le laboratoire de sciences du pavillon Louis-A.-LeBel du campus d'Edmundston.

Le recteur et vice-chancelier invite les gens à lire son rapport. Bien d'autres activités ont eu lieu au cours des derniers mois, et ce, malgré le contexte engendré par la pandémie.

Discussion

- Un gouverneur remercie le recteur et vice-chancelier pour avoir mis sur pied un programme de rencontres individuelles avec tous les membres du corps professoral des trois campus. Cette activité a eu lieu au cours de l'automne 2020 et de l'hiver 2021. L'écoute du recteur et vice-chancelier fut très appréciée par le corps professoral.
- Une gouverneure demande qu'elle est le rôle du Conseil des gouverneurs dans le projet de la planification stratégique et le plan opérationnel. Comment le Conseil peut-il se préparer pour cette activité? Le recteur et vice-chancelier indique que la préparation du processus est en cours. Il faut mettre en place

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELLIER (suite)

une structure de fonctionnement. Celle-ci sera présentée à l'Équipe de direction prochainement, lors d'une retraite. Le processus prévoit la mise sur pied d'un comité de la stratégie. Des ateliers portant sur des thèmes choisis seront organisés cet automne. Le recteur et vice-chancelier confirme que l'approbation finale du projet de planification stratégique revient au Conseil des gouverneurs.

- Un gouverneur souhaite recevoir les réactions du recteur et vice-chancelier au sujet de sa première année en poste. Il demande également si le plan d'action a été modifié. Le recteur et vice-chancelier indique qu'il faut savoir prendre notre place dans la Francophonie. Il faut célébrer les attributs de l'Université de Moncton; il faut optimiser la flexibilité pour obtenir des gains rapides. Le recteur et vice-chancelier indique que le projet de la planification stratégique mise à développer une université qui réagira plus rapidement. Il faut être proactif.

R : 04-CGV-210605

Denis Mallet, appuyé par Mathilde Thériault, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R04	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

11. FORMATION**11.1. Formation portant sur les procédures académiques**

Voir Document E, p. 1-13

À l'aide d'une présentation électronique, la secrétaire générale explique le processus de création et d'abolition des programmes d'études et des cours à l'Université de Moncton. Les étapes relatives aux modifications des programmes d'études et de cours sont également abordées. Un guide, intitulé *Le procédurier académique*, est présenté. La secrétaire générale répond à diverses questions.

La présentation PowerPoint et *le procédurier académique* sont déposés sur la plateforme Dilitrust.

11.2. Processus de promotion d'attribution de permanence d'emploi – corps professoral

Voir le Document F, p. 1-26

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente, à l'aide de diapositives électroniques, le processus de promotion et d'attribution de la permanence d'emploi – corps professoral.

Le vice-recteur présente les divers rangs professoraux (chargé d'enseignement, professeur adjoint, professeur agrégé, professeur titulaire). Le rang de titulaire signifie que la personne a fait preuve par son rayonnement de la haute qualité de ses contributions en matière d'enseignement, de RDC et de services à la collectivité.

Le VRER présente la charge de travail des professeures et professeurs, la signification de la permanence d'emploi, la promotion, les éléments d'appréciation (enseignement, recherche, services) et le processus d'évaluation. Le processus d'évaluation varie d'un campus à l'autre en termes de procédures.

À noter que seules les recommandations favorables pour la promotion et la permanence sont acheminées au Comité exécutif et, par la suite, au Conseil des gouverneurs.

La présentation PowerPoint est déposée sur la plateforme Dilitrust.

**12. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-210504
(EXTRAORDINAIRE)**

12.1. Autres

Aucune question n'est soulevée.

13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-210510

13.1. Modifications à l'article 83 des Statuts et règlements

Voir le point 14-2 de l'ordre du jour.

13.2. Nomination – Membre du Comité de gouvernance

Voir le Document G, p. 1-2

R : 05-CGV-210605

Edith Doucet, appuyée par Paulette Robert, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination d'Isabelle Paulin comme membre du Comité de gouvernance pour un mandat de trois ans. »

13.3. Autres

Aucune question n'est soulevée.

**14. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-210406
(EXTRAORDINAIRE)**

14.1. Nominations à la Faculté de droit

Malaïka Bacon-Dussault déclare un conflit d'intérêts pour ce point et se retire de la salle.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) explique qu'il a reçu récemment une lettre de démission de Denis Roy, doyen de la Faculté de droit. Monsieur Roy occupait le poste depuis le 1^{er} juillet 2018. Le VRER indique également que la vice-doyenne de la Faculté de droit, Karine McLaren, terminera son mandat d'un an le 30 juin prochain.

Le VRER indique que la Faculté de droit traverse une période plus difficile et qu'il est de mise de stabiliser la situation. Il explique que plusieurs professeures et professeurs sont en début de carrière alors que d'autres sont en fin de carrière. La Faculté compte 12 professeures et professeurs.

Le VRER indique que l'on retrouve au sein du corps professoral deux personnes qui ont déjà occupé les postes de doyen et de vice-doyen, soit Serge Rousselle et Robert Léo LeBlanc. Le VRER explique que ces deux professeurs ont accepté d'occuper les postes de façon intérimaire pour une période de deux ans, ce qui permettra à la Faculté de droit de lancer les concours.

Afin d'assurer le fonctionnement continu de l'Université, le Conseil des gouverneurs peut faire des nominations par intérim (au-delà de six mois), conformément à la *Politique de gestion des ressources humaines*.

Les points suivants sont soulevés par les membres :

- On note que les deux derniers doyens de la Faculté de droit n'ont pas complété leur mandat.

14.1. Nominations à la Faculté de droit (suite)

- On demande si, dans les prochains concours, la collaboration des professeures et professeurs, étudiantes et étudiants, est assurée. On explique que la procédure prévoit une consultation auprès de ces groupes.
- Il faut encourager la relève et appuyer la Faculté de droit. Est-ce possible de lancer un premier concours suivi d'un deuxième pour assurer une meilleure transition? Ce point est noté.
- Les professeurs Rousselle et LeBlanc sont à l'emploi de l'Université depuis fort longtemps. Il s'agit d'une équipe de travail.

R : 06-CGV-210605

Isabelle Paulin, appuyée par Annie Hélène Boudreau, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Serge Rousselle** comme doyen par intérim de la Faculté de droit pour un mandat de deux ans, soit du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2023. »*

Vote sur R06	Pour : 18	Contre : 1	ADOPTÉE
--------------	-----------	------------	---------

Il est à noter que le vote de quatre membres n'a pu être comptabilisé en raison de problèmes techniques.

R : 07-CGV-210605

Isabelle Paulin, appuyée par Denise Frenette, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Robert Léo LeBlanc** comme vice-doyen par intérim de la Faculté de droit pour un mandat de deux ans, soit du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2023. »*

Vote sur R07	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

14.2. Modifications à l'article 83 des Statuts et règlements

Voir le Document H, p. 1-7

La secrétaire générale présente les modifications proposées au paragraphe 83(1) des Statuts et règlements. L'article 83 porte sur les attributions du poste de vice-rectrice, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines. La modification proposée prévoit un ajout aux charges. Le poste aura comme charge la gestion financière et administrative, la gestion des ressources humaines, des ressources matérielles, des technologies et des risques de l'Université. L'ajout (souligné) traduit mieux le travail associé au poste.

Aucune question n'est soulevée.

R : 08-CGV-210605

Richard Losier, appuyé par Sarah Djorah Ait kheddache, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte les modifications proposées au paragraphe 83(1) (Vice-rectrice, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines) des Statuts et règlements. »

Vote sur R08	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

14.3. Autres

Aucune question n'est soulevée.

15. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Invité : Daniel Goguen, président du Comité de placement

15.1. Modification à certains éléments de la Politique de placement

Voir le Document I, p. 1-21

15.1.1. Réduction du taux de dépenses

Au cours de l'hiver 2021, le Comité de placement a révisé la *Politique de placement*. Le président du Comité de placement, Daniel Goguen, explique qu'il devient de plus en plus évident que le rendement attendu à long terme ne couvre pas le taux de dépenses qui se situe à 4,5 %.

Une étude entreprise par le bureau Mercer a permis au Comité d'examiner diverses options de répartition des actifs qui donnent des probabilités d'atteindre un rendement réel annualisé de 4,0 %. Le Comité a également examiné la possibilité d'avoir une approche dynamique pour avoir un taux de dépenses de 4,0 % + une composante en pourcentage. Le taux maximal serait de 4,5 %.

Le Conseil des gouverneurs note que cette décision pourrait avoir un effet sur le montant clé offert en bourses aux étudiantes et aux étudiants.

R : 09-CGV-210605

Paulette Robert, appuyée par Annie Hélène Boudreau, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte une réduction du taux de dépenses, afin qu'il passe de 4,5 % à 4,0 %. »

Vote sur R09	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

15.1.2. Établissement du taux de dépenses maximal

R : 10-CGV-210605

Richard Losier, appuyé par Denise Frenette, propose :

« Considérant la recommandation R : 09-CGV-210605, que le Conseil des gouverneurs accepte que l'on ajoute une composante variable, soit 5 % du surplus accumulé, qui mène à un taux de dépenses maximal de 4,5 % de la valeur marchande. »

Vote sur R10	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

15.1.3. Répartition d'actifs et type de mandat immobilier

L'étude du bureau Mercer a révélé qu'en tenant compte de l'inflation, le rendement attendu à long terme (3,0%) ne couvre pas le taux de dépenses (4,5%). M. Goguen indique que si l'on maintient la répartition actuelle et le taux de dépenses à 4,5 %, on va gruger dans des surplus déjà fragilisés.

Il explique que diverses options de répartition d'actifs ont été examinées et discutées. Le Comité de placement recommande une nouvelle répartition. Le changement le plus significatif se retrouve au niveau de la réduction du pourcentage dans les revenus fixes. On note que les attentes du Comité de placement par rapport aux fonds de couverture n'ont pas été satisfaites et, en conséquence, on propose une réduction significative dans cette catégorie, préférant une redistribution dans l'immobilier et l'infrastructure.

M. Goguen présente le tableau de répartition des actifs.

Une discussion au sujet des allocations dans l'immobilier et l'infrastructure s'ensuit. Il est difficile de prévoir l'avenir en ce temps de pandémie et l'impact du télétravail, mais plus le taux de vaccination augmente, plus les gens font un retour au bureau. La réouverture des grands centres est encourageante.

15.1.3. Répartition d'actifs et type de mandat immobilier (suite)**R : 11-CGV-210605**

Isabelle Paulin, appuyée par Richard Losier, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la répartition d'actifs suivante et que le mandat immobilier soit un mandat immobilier canadien »

Répartitions d'actifs	Pourcentage
Valeurs à court terme	1,0
Obligations canadiennes	20,0
Obligations sans contrainte	10,0
Total – Revenu fixe	31,0
Actions canadiennes	10,0
Actions mondiales	34,0
Actions de marchés émergents	10,0
Actions mondiales de petite cap.	-
Total - Actions	54,0
Fonds de couverture	-
Immobilier (direct)	7,5
Infrastructure (direct)	7,5
Total - Alternatifs	15,0

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

16. DESTRUCTION DES FICHIERS EXCEL POUR LE VOTE**R : 12-CGV-210605**

Paulette Robert, appuyée par Isabelle Dasylva-Gill, propose :

« Que les fichiers Excel générés lors des votes avec Forms soient supprimés »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

17. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADEMIQUE SAC-210507

Aucune question ne fut posée.

18. AFFAIRES NOUVELLES18.1. Comité du Bureau de l'ombud

La présidente indique qu'elle a eu des discussions avec l'ombud, Lise Frigault, sur la possibilité de créer un comité du Bureau de l'ombud. Mme Frigault examine présentement les divers modèles de gestion au Canada.

19. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu le 25 septembre à 8 h 30.

La présidente profite de l'occasion pour remercier le Secrétariat général ainsi que les techniciens pour le soutien dans l'organisation et le bon déroulement de la réunion

20. CLÔTURE**Prière de clôture autochtone**

Madame McBain procède à la prière de clôture. Elle remercie les gens pour la bonne entente et souhaite que celle-ci soit présente tout au long de l'année.

La réunion se termine à 12 h 25.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale